

Joseph-François Bonfils (1797-1831) est l'un des fils du docteur François Bonfils, qui n'est devenu titulaire à l'académie que longtemps après lui. Il a commencé ses études de médecine à l'école de médecine de Nancy auprès de son père et les a terminées à Paris, où il a obtenu le grade de docteur avec une thèse intitulée : *De la Folie, ou aliénation mentale*, Paris 1819. Il avait sans doute choisi ce sujet en raison des exemples que son père avait pu lui faire connaître, en raison de ses fonctions à l'hôpital de la Malgrange, transféré plus tard à Maréville ; mais il avait pu compléter sa formation à Paris en suivant les cours de Pinel, Esquirol et Pariset, maîtres incontestés en cette matière.

À son retour à Nancy, il devient, comme cela est normal, médecin à la maison de santé de la Malgrange. On lui confie aussi les fonctions de préparateur de chimie et de conservateur des collections, de professeur suppléant et de secrétaire de l'école de médecine de la ville. Mais il cumule ces tâches avec d'autres responsabilités, qui l'éloignent de sa vocation initiale. Il est encore médecin adjoint de la Maison de Secours de Nancy. À ce titre, il s'occupe surtout de pauvres femmes malades, tombées dans la misère, souvent des prostituées. Il pratique donc des actes de médecine générale et souvent des accouchements. C'est la raison pour laquelle il est devenu professeur adjoint du cours d'accouchement pour les sages-femmes, institué dans le département de la Meurthe. Il détaille tous ces titres dans la lettre de candidature qu'il adresse à l'académie dès le 5 juillet 1827.

À l'appui de sa demande, il offre bien entendu sa thèse à la Société royale, où elle est examinée avec soin. « Si cet écrit, destiné à un acte probatoire, ne se distinguait de la foule de ces compositions obligées, écrit Haldat, son rapporteur, je me serais contenté de vous en faire un rapport verbal ; mais il serait injuste de la confondre avec un grand nombre de ces thèses, qui ne sont ordinairement que des compilations indigestes d'un écolier qui s'essaie ». Après ce début favorable, l'analyse qui suit est plus nuancée. Haldat souligne surtout ce que Joseph François Bonfils doit à ses maîtres de Paris et à l'initiation que lui a procurée son père. Il ne le croit sans doute pas assez mûr pour voler de ses propres ailes. C'est pourquoi sa conclusion reste mitigée : « Cette dissertation caractérise un esprit juste, qui a su puiser aux meilleures sources et profiter avec avantage des conseils et des exemples de ses maîtres les plus habiles. En conséquence, je vous propose de remercier M. Bonfils de cette communication ».

Mais Haldat n'est pas seul dans la commission ! Le docteur Lamoureux apporte une note beaucoup plus favorable et pousse clairement à son admission. « M. Bonfils, par sa naissance, son éducation, son âge, ses qualités morales, ses fonctions importantes, sa noble émulation pour le progrès des connaissances, par les opuscules manuscrits ou imprimés qu'il a offerts à l'académie, me paraît digne d'être reçu membre titulaire » (30 octobre 1827). Le docteur Valentin ajoute sobrement au bas de ce texte : « c'est également mon opinion ».

À la suite de ces rapports, Joseph-François Bonfils est présenté comme candidat par le président le 8 novembre 1827. Comme Haldat n'a rendu compte que de la thèse du candidat, Serrières apporte un argument supplémentaire pour son admission en faisant l'éloge d'un autre mémoire qu'il a écrit, sur *Un cas rare d'amputation de l'humérus*. Il est admis le jour même à faire ses visites et reçu membre titulaire le 3 janvier 1828.

Haldat n'avait sans doute pas pris conscience de l'incroyable puissance de travail de Joseph François Bonfils, de son caractère exigeant envers lui-même et envers les autres, qui feront dire à ses biographes qu'il s'est littéralement tué à la tâche. Il est mort en effet en 1831, à l'âge de 33 ans. Mais il a trouvé le moyen, en ce court laps de temps, de communiquer encore à l'académie des observations sur plusieurs monstres humains, sur une déviation de la sécrétion des règles, sur l'orthopédie, sur la staphyloraphie et sur la lithotritie, des textes qui ont tous été analysés dans les , de 1824-1828 et 1829-1832. Son discours de réception, prononcé le 22 mai 1828, a porté sur l'art de prévenir et de guérir les différentes difformités des corps.

Le docteur Joseph-François Bonfils est décédé à Nancy le 28 février 1831 et non en 1830, comme le croit Panigot ; L'acte de décès nous apprend que, par sa femme, Gabrielle Thérèse Tardieu, il était le beau-frère du maire de Nancy, Nicolas-André-Esprit Tardieu. Dans l'éloge qu'il a fait de lui à la séance publique du 10 juillet 1831, le docteur Serrières décrit Joseph-François Bonfils comme un médecin d'une grande humanité : « à la pénétration, il joignait des vues élevées, une mémoire fidèle, un jugement sain, humain et compatissant ; il allait au-devant du pauvre, et tandis que ses soins généreux adoucissaient les maux des familles indigentes, son abondante charité allégeait encore leurs besoins ». Regretté de tous ses élèves, qui accompagnèrent son cercueil, il avait bien mérité de la reconnaissance publique. [Jean-Claude Bonnefont]

Nos sources pour la biographie du docteur Bonfils, fils aîné, sont l'éloge historique prononcé par son confrère le docteur Serrières le 10 juillet 1831 (*Précis des travaux*, 1829-1832) et la réponse à son discours de réception, faite par Valentin, au cours de la séance du 22 mai 1828.